Conseil départemental
Direction des Systèmes d'information
Le 21 JUIN 2018
ARRIVÉE

Conseil départemental
des Ardennes
Le 21 JUIN 2018
ARRIVÉE

Affaire suivie par Marie FELIX
Orange
Unité Pilotage Réseau Nord Est
Département Négociations et Affaires Réseau
BP 88007
21080 DIJON Cedex 9
Téléphone : 03 90 31 40 33
Mail : uprne.artquaranteneuf@orange.com

Conseil Départemental des Ardennes
DSI / ANT
Hôtel du Département
CS 20001
08011 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex

Dijon, le 18 juin 2018

Objet : travaux d'infrastructures de réseau – Information du représentant de l'État
Art. L. 49 du code des Postes et Communications Électroniques
Loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 de réduction de la fracture numérique
Lettre recommandée avec avis de réception :
N° 1A 138 717 0934 7

Monsieur le Responsable,

Nous vous informons que Orange va procéder à des travaux et construire un nouveau réseau de communications électroniques sur la commune de ASFELD (code postal 08190, code INSEE 08024).

Le réseau aura une longueur de 160 m en 1 tronçon, rue Chanteraine.

Coordonnées Lambert du tronçon :

Coordonnées Lambert II étendus :

Origine : X : 729527,24 Y : 2498427,47 ; destination : X : 729647,08 Y : 2498543,28

Coordonnées Lambert 93 :

Origine : X : 781350,91 Y : 6930636,92 ; destination : X : 781471,66 Y : 6930751,65

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée mécanisée, conformément au règlement de voirie.

Vous voudrez bien procéder à la publication de cette information, prévue par la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009, (art. L. 49 du Code des Postes et Communications Electroniques) et le décret n° 2010-726 du 28 juin 2010, laquelle doit être effectuée sans délai, en application des dispositions légales susvisées.

Un projet de publication vous est joint en annexe. Je vous invite à me communiquer dès que possible le moyen retenu pour cette publication ainsi que la date à laquelle elle a été effectuée.

Les collectivités ou opérateurs devront faire connaître dans un délai de six semaines à compter de la publication, leur intérêt pour ce projet. La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :
Orange / UPR Nord Est
NAR/REG
BP 88007
21080 DIJON Cedex 9
Mail : uprne.artquaranteneuf@orange.com

A défaut de réponse des collectivités ou opérateurs dans les 45 jours après réception du présent courrier, compte tenu de la nécessité de construire le réseau dans des délais compatibles avec nos obligations de service rendues aux clients, Orange commencera les travaux à l'expiration de ce délai.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Responsable, l'expression de mes salutations distinguées.

Didier CHAUMAT
Responsable Réglementation
Pour le Directeur du Département Négociations et Affaires Réseau

orange

Projet de publication à insérer

PUBLICATION

Nous vous informons que Orange va procéder à des travaux et construire un nouveau réseau de communications électroniques sur la commune de ASFELD (code postal 08190, code INSEE 08024).

Le réseau aura une longueur de 160 m en 1 tronçon, rue Chanteraine.

Coordonnées Lambert du tronçon :

Coordonnées Lambert II étendus :

Origine : X : 729527,24 Y : 2498427,47 ; destination : X : 729647,08 Y : 2498543,28

Coordonnées Lambert 93 :

Origine : X : 781350,91 Y : 6930636,92 ; destination : X : 781471,66 Y : 6930751,65

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée mécanisée, conformément au règlement de voirie.

En application de la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009, (art. L. 49 du Code des Postes et Communications Electroniques) et du décret n° 2010-726 du 28 juin 2010, les collectivités ou opérateurs devront faire connaître dans un délai de six semaines à compter de la présente publication, leur intérêt pour ce projet.

Sans aucune réponse dans un délai de 6 semaines suivant la publication, Orange procèdera à l'activation de la phase opérationnelle.

La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :
Orange
UPR Nord Est
NAR/REG
BP 88007
21080 DIJON Cedex 9
Mail : uprne.artquaranteneuf@orange.com